



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 19 mai 2010

### Un fonds de garantie pour les créatrices d'entreprise

Seulement 31% des créateurs d'entreprise sont des femmes.

Le Fonds de garantie à l'Initiative des Femmes a pour objectif de faciliter l'accès au financement bancaire pour les femmes qui souhaitent créer une entreprise et de leur apporter un soutien personnalisé dans leur démarche.

C'est un fonds de garantie d'Etat doté par le Fonds de Cohésion Sociale et géré par France Active.

Faciliter l'entrepreneuriat au féminin est une priorité pour la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité qui, afin de mieux faire connaître ce dispositif aux partenaires bancaires, organise une réunion de travail avec l'Association Interdépartementale et Régionale pour le Développement de l'Insertion par l'Économique (AIRDIE), représentant France Active en Languedoc-Roussillon, **en présence de Claude Baland, préfet de région, préfet de l'Hérault, le :**

**jeudi 20 mai à 9h00  
en Préfecture,  
Salle Erignac.**

Deux créatrices ayant bénéficié de ce dispositif et la banque qui les a financées apporteront leur témoignage également.

**Contact presse :**

Coline Erlihman : ☎ 04 67 64 83 01

[drdf.lr@wanadoo.fr](mailto:drdf.lr@wanadoo.fr)